



## BOURSE DE RECHERCHE À FINANCEMENT PROVISOIRE – PLAN D'APPRENTISSAGE

**Nom de l'étudiant :**

**N° étudiant :**

**Est inscrit/s'inscrira au prochain trimestre :**      **Oui**                      **Non**

**Université d'origine :**

**Durée de la bourse :**

**Faculté :**

**Mentor :**

**Lieu :**

L'étudiante ou l'étudiant fera son apprentissage sous ma direction. Pendant cette période, il apprendra à mener des recherches dans le domaine suivant:

En plus d'acquérir de l'expérience, l'étudiant pourra ainsi explorer de nouvelles perspectives d'avenir, comme des études poussées ou une carrière en recherche. Plus précisément, il sera appelé à :

- participer au programme de recherche d'ensemble en menant son propre projet sur :

Pendant cette période :

- L'étudiant participera à une journée d'orientation sur les bonnes pratiques en recherche au sein de mon équipe et de l'Université d'Ottawa, ce qui comprendra, s'il y a lieu, les formations données par le Bureau de la gestion du risque.
- L'étudiant devra suivre les formations obligatoires sur les exigences prévues par la loi pour tous les participants à la recherche ([www.uottawa.ca/ressources-humaines/formations-obligatoires](http://www.uottawa.ca/ressources-humaines/formations-obligatoires)).
- L'étudiant sera encouragé à se renseigner sur les valeurs éthiques, notamment en ce qui a trait au plagiat, et à discuter de ce qu'il a appris.
- L'étudiant apprendra les méthodes de recherche et la façon de mettre en œuvre des protocoles de recherche, tels que :

- L'étudiant participera aux rencontres hebdomadaires de l'équipe de recherche et devra étudier la documentation de recherche distribuée chaque semaine.
- L'étudiant recevra de la formation pour apprendre à utiliser divers outils ou appareils. Dans le cadre de cette formation, il recueillera des données qu'il apprendra à consigner et à interpréter correctement. Il sera encouragé à interpréter ces données et à en tirer des conclusions. En tant que stagiaire, il apprendra auprès de son superviseur ou de collègues expérimentés la bonne façon de rendre compte de ses conclusions et de les corriger au besoin.
- L'étudiant utilisera toute une gamme de techniques d'analyse dans le cadre de son apprentissage pratique.
- Vers la fin de l'été, l'étudiant devra faire une présentation à son équipe de recherche.
- Des efforts seront faits pour faire participer l'étudiant à une conférence ou à un atelier de recherche à l'extérieur du campus de l'Université d'Ottawa.

## IMPORTANT

### Offre de bourses de recherche aux étudiants pour l'été

Si le chercheur détermine que l'été servira **d'expérience d'apprentissage en recherche** et qu'il est prêt à **mentorer** l'étudiant durant cette période, il peut lui offrir une bourse de recherche si les conditions suivantes sont respectées :

- a. Le chercheur et l'étudiant conviennent d'un plan d'apprentissage et il est établi par écrit que le chercheur mentorera l'étudiant.
- b. Le chercheur déclare qu'il n'est pas l'employeur de l'étudiant en confirmant qu'aucun des énoncés ci-dessous ne s'applique à sa situation.
  - Vous êtes responsable de la planification du travail.
  - Vous décidez comment le travail sera exécuté.
  - Vous décidez les heures de travail et le taux de rémunération.
  - Vous assignez et supervisez les tâches individuelles.
  - Vous décidez du lieu de travail.
  - Vous établissez les normes à respecter et déterminez s'il y a lieu de recommencer le travail.

Vous trouverez plus d'information sur la relation employeur-employé à l'adresse suivante :

[www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/rc4110.html](http://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/rc4110.html)

---

Mentor (chercheur)

---

Étudiant(e)

---

Date